

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01643
Numéro SIREN : 818 468 522
Nom ou dénomination : 2L EAUX DEPANNAGES

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2024 sous le numéro de dépôt 5044

5044

22 FEV. 2024

N° 2065-SD
2023

cerfa
N° 11084*24

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Embras à date, à jour



Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------	------------	------------	------------	-------------------------------	-------------------------------------

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal
---	--------------------

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société: SAS MREJEN JOSEPH 0619018390 21 EAUX DEPARNAÏGES	Adresse du siège social:
SIRET 8 1 8 4 6 8 5 2 2 5 2 2	Mél : elie.maman3@gmail.com
Adresse du principal établissement: 122 ALLEE DE LA DHUYS 93220 GAGNY	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET	
-------	--

B ACTIVITÉ	TRAVAUX D'INSTALLATION D'EAU GAZ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
-------------------	----------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Deficit	11 771
---------------------------	-----------------------------------	---	---------	--------

Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
---------------------------	---	--

2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)
-----------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------

Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%
-----------------------------	---------------------------------

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
--

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-0 A
-------------------------------------	--

Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
--------------------------------------	---	--

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur art. 44 octies A	Autres dispositifs
--	---	--------------------

	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
--	---

Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
---	--	---

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Tél:

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date: 16/04/2022 Lieu: GAGNY

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné Qualité et nom du signataire: MR BERREBI LAURENT PRESIDENT

Signature:

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire:

EBP Informatique 2023

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		2L EAUX DEPANNAGES		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		122 ALLEE DE LA DHUYS		93220	GAGNY	
SIRET		8	1	8	4	
		8	4	6	8	
		5	2	2	5	
		2	2	2	2	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1	2	Durée de l'exercice précédent * 1 2		
					Exercice N clos le	
					31 12 2022	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	37 202 030	32 292	
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
		Total I (5)	044	37 202 048	32 292	4 911
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 145 070		1 145
		Autres * (3)	072	1 326 074		1 326
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	24 950 086		24 950
	Charges constatées d'avance *		092	094		
		Total II	096	27 422 098		27 422
		Total général (I + II)	110	64 625 112	32 292	32 333
PASSIF					Exercice N NET	
					1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131	132		
	Report à nouveau			134	23 441	
	Résultat de l'exercice			136	(11 806)	
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
				Total I	142	12 635
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	140	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	4 061	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	842	15 497	
	Produits constatés d'avance			174		
			Total III	176	19 698	
			Total général (I + II + III)	180	32 333	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2023

BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 2L EAUX DEPANNAGES

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net	
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Immobilisations corporelles	4 911	8 385	
	Immobilisations financières			
Total I		4 911	8 385	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	1 145	3 978
		Autres	1 326	1 053
	Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités		24 950	28 494	
Charges constatées d'avance				
Total II		27 422	33 524	
Total général (I + II)		32 333	41 909	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 000	1 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		23 441	33 614
	Résultat de l'exercice		(11 806)	(10 173)
	Provisions réglementées			
Total I		12 635	24 441	
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			2 833
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		140	
	Fournisseurs et comptes rattachés		4 061	5 148
	Autres dettes		15 497	9 488
Produits constatés d'avance				
Total III		19 698	17 468	
Total général (I + II + III)		32 333	41 909	

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2L EAUX DEPANNAGES		Neant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le		
						31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	3 833	
			Services *		217	218	84 267	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	1 282	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	89 382	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	16 108	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier : - immobilier :)					242	23 172	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243	1 010	244	1 010	
	Rémunérations du personnel *					250	44 617	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	12 324	
	Dotations aux amortissements *					254	3 474	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	98	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	100 804	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(11 422)	
Produits financiers (III)		280				294	349	
Charges financières (V)						290		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	35	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(11 806)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	11 806	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des opes-rts d'associés	247				330	35	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*			248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))			249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	BUD (44 soixdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					350	
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies)					655	
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					643	
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					645	
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					647	
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					648	
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641	
		Deductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990	
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352		354	11 771	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370		372	11 771	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE

2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé

Montant

COMPTE DE RESULTAT Y compris les opérations de l'exercice

N° 2033-0

DONNÉES N ET N-1 : DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **2L EAUX DEPANNAGES**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ biens	3 833	222
	{ services	84 267	77 431
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits	1 282	6 307	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		89 382	83 960
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	16 108	22 163
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	23 172	22 840
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 010	1 013
	Rémunérations du personnel	44 617	36 981
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	12 324	9 371
	Dotations aux amortissements	3 474	7 822
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	98	924
Total des charges d'exploitation (II)		100 804	101 116

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(11 422)	(17 156)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		383
	Produits exceptionnels (IV)		6 870
	Charges financières (V)	349	223
	Charges exceptionnelles (VI)	35	48
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(11 806)	(10 173)

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire, joints à la 302 septies A bis du Code général des impôts		Designation de l'entreprise SAS				21 EAUX DEPANNAGES		Néant <input type="checkbox"/>		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *				
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406					
	Autres	410	412	414	416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426					
	Constructions	430	432	434	436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	13 777 442	444	446	13 777				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456					
	Matériel de transport	460	18 240 462	464	466	18 240				
	Autres immobilisations corporelles	470	5 186 472	474	476	5 186				
Immobilisations financières		480	482	484	486					
TOTAL		490	37 202 492	494	496	37 202				
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dotations	Diminutions amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Fonds commercial		495	497		498	499				
Autres immobilisations incorporelles		500	502		504	506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512		514	516				
	Constructions	520	522		524	526				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	11 851 532	1 631	534	536	13 482			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542		544	546				
	Matériel de transport	550	12 055 552	1 569	554	556	13 624			
Autres immobilisations corporelles		560	4 912 562	274	564	566	5 186			
TOTAL		570	28 817 572	3 474	574	576	32 292			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Long terme				
						19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)		
	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
9										
10										
Total	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % ¹		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NCT-JD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DCFIP N° 2033-D-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		S.L. ROMA PIERRE SAUD		Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations / Déductions de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 320 de tableau n° 2033-B-SD 760				
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)			Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ler			
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984	10	129			
Déficits de l'exercice		860	11	771			
Total des déficits restant à reporter		870	21	900			
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (1) de l'art. 154 bis du CGI)		325	381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374 9 193		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378 5 108		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise constituée					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société et son numéro, dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Formulaire obligatoire (art. 302 septies A bis du Code général des impôts) Designation de l'entreprise 21 EAUX DEPANNAGES Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
---	-----

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117	0
---	-----	---

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	0 1 0 1 2 0 2 2 016 3 1 1 2 2 0 2 2
Date de cessation		

* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurant dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2023

⑥

COMPTE RENDU DE CAPITAL SOCIAL

DGRHP N° 2033-F-SD 2023

Formulaires officiels publiés par l'Annexe III au CCP

N° de dépôt

1 1 (1) Néant

Exercice clos le		2023-08-31	
Dénomination de l'entreprise		SARL	
Adresse (voie)		122 ALLEE DE LA DHUYS	
Code postal		93200	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	902	NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	904
		100	

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Code postal	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Code postal	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Code postal	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Code postal	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)	MR	Nom patronymique	BERREBI	Prénom(s)	LAURENT	% de détention	60.00	Nb de parts ou actions	60	
Naissance :	Date	01/01/1973	N° Département	75019	Commune	PARIS 19EME ARRONDIS	Pays	FR		
Adresse :	N°	122	Voie	ALLEE DE LA DHUYS	Code postal	93200	Commune	ST DENIS	Pays	FR
Titre (2)	MME	Nom patronymique	HOET	Prénom(s)	SARAH	% de détention	40.00	Nb de parts ou actions	40	
Naissance :	Date	10/03/1980	N° Département	93200	Commune	ST DENIS	Pays	FR		
Adresse :	N°	122	Voie	ALLEE DE LA DHUYS	Code postal	93200	Commune	GAGNY	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux saisis, en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient (directement ou moins 10 % du capital)

1 1 (1) Néant

Exercice clos le: 1 2 0 2 SIREN 8 1 8 4 6 8 5 2 2
 Dénomination de l'entreprise: EAUX DEPARTEMENTS
 Adresse (voie): 122 ALLEE DE LA DHUYS
 Code postal: 9 3 2 2 0 Ville: GAGNY

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE: 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NCT-SD

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2023

2023



EBP - Établissements de Banque Particuliers

IDENTIFIANT

A. IDENTIFICATION

SIREN du déclarant

81101

Désignation du déclarant

EBP

Code activité NAF

6422A

Référence d'Obligation Fiscale ICFIC

140

Référence d'Obligation Fiscale CVAE

02020

Désignation du conseil

- Conseil d'Administration
- Comité de Direction
- Comité de Surveillance
- Extranational

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale

BT

Régime fiscal

RS

Code ISIR-BIC (si catégorie fiscale = BIC-IS)

15

Cession/cessation d'activité ou décès du déclarant

NON

Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration

NON

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N

01/12/2022

Date de clôture de l'exercice ou période N

31/12/2022

Durée de l'exercice ou période N

12

Date d'arrêt provisoire des comptes

NON

Date de clôture de l'exercice ou période N-1
(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

31/12/2021

Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

12

D. MONNAIE

Code monnaie

EUR

EBP Informatique 2023